

Démarche : PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Première demande et renouvellement d'APS étrangers malades (Parents et conjoint)

Organisme : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - Direction de l'Immigration et de l'Intégration - Bureau de l'asile et de l'éloignement

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux ressortissants étrangers présents sur le territoire français, résidant en Meurthe-et-Moselle, et qui disposent déjà d'une APS en tant que parents d'enfant malade ou de conjoint d'étranger malade. Elle concerne aussi les premières demandes pour conjoint d'étranger malade si l'ayant droit s'est vu délivrer un titre de séjour au motif de son état de santé. Elle concerne également les premières demandes pour les parents d'enfant malade.

Attention : Les APS pour conjoint d'étranger malade ne sont pas de droit.

Les demandes de renouvellement d'APS sont à déposer 15 jours à 3 semaines avant la fin de validité de votre document.

Civilité

☐ Mme

☐ M.

NOM

Prénom

Date de naissance

Lieu de Naissance

Pays

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE : Première demande et renouvellement d'APS étrangers

Nationalité

Nature du titre sollicité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Renouvellement APS parent enfant malade
- ☐ Première demande APS parent enfant malade
- ☐ Renouvellement APS conjoint étranger malade
- ☐ Première demande APS conjoint étranger malade

Situation de famille

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)
- ☐ Divorcé(e)
- ☐ Concubinage - Union libre
- ☐ Pacsé(e)
- ☐ Veuf-(Vve)
- ☐ Séparé(e)

NOM de l'enfant malade

Prénom de l'enfant malade

NOM du conjoint, concubin, pacsé

Prénom du conjoint, concubin, pacsé

Adresse complète

Mentionner le numéro, le nom de la voie, le code postal et la ville. Le logiciel trouve normalement votre adresse en débutant votre saisie

Numéro de téléphone

N° d'étranger ou "n° personnel" sur les nouveaux titres de séjours

comportant 10 chiffres

Date de fin de validité de l'APS à renouveler .

La date de fin de validité de l'APS à renouveler .

Pièces à fournir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile de moins de 6 mois ou attestation d'hébergement

Exemples :

- Facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe, internet ;
- bail de location ou quittance de loyer de moins de 6 mois non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, attestation d'assurance de moins de six mois ;
- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
- si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et justificatif de son domicile.

Pour vous aider à créer votre attestation, cliquez sur ce lien :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si attestation d'hébergement joindre la pièce d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si attestation d'hébergement joindre également le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois

Exemples :

- Facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe, internet ;
- bail de location ou quittance de loyer de moins de 6 mois non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, attestation d'assurance de moins de six mois ;
- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
- si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et justificatif de son domicile.

Pour vous aider à créer votre attestation, cliquez sur ce lien :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Titre de séjour du conjoint malade

Uniquement pour les demandes d'APS conjoint d'étranger malade

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif d'état-civil (passeport, Carte d'identité) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ APS

Scanner l'APS actuellement en votre possession.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo d'identité

Scanner une photo d'identité vous concernant